

The Lifeguarding Experts Les experts en surveillance aquatique

# Description de poste bénévole

Approuvé 20 mars 2017, révisé en mars 2020 **Titre du poste :** trésorier

### Objectifs:

- 1. Gérer les finances et les affaires fiscales de la Société
- 2. Préparer et superviser la préparation de tout document comptable et/ou financier requis par la loi, ou nécessaire et/ou souhaitable sur une base annuelle pour la Société, et les présenter lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société de Sauvetage Canada.
- 3. Présenter pour adoption avec ou sans amendements, lors de chaque Assemblée générale annuelle ou à d'autres moments désignés, un budget annuel concernant les opérations de la Société.
- 4. Accomplir les tâches additionnelles qui lui sont assignées de temps à autre par le conseil d'administration. [Statuts, 8.4]

#### Mandat:

Élu au conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société de sauvetage Canada, le trésorier a un mandat d'une durée de deux ans [Statuts, 7.6(b)], pour un maximum de trois mandats consécutifs de deux ans, ou un total de six ans consécutifs [Statuts, 7.6(d)].

Rapport hiérarchique : Le trésorier se rapporte au conseil d'administration national.

### Responsabilités :

- 1. Veiller à la tenue des documents suivants, à ce que les processus soient en place, et à ce que les tâches suivantes soient accomplies :
  - Prendre note de toutes les recettes et les dépenses de la Société de sauvetage Canada;
  - Préparer et présenter des rapports financiers;
  - Gérer les relations bancaires;
  - Faire le suivi comptable des dons;
  - Remplir les déclarations de revenus;
  - Préparer et distribuer des prévisions financières [Statuts, 8.4 a, b, c, d, e, f];

- 2. Présider le comité Budget et vérification; être membre de la Commission des finances (le cas échéant);
- 3. Assurer la liaison entre les divisions de la Société afin de fournir une analyse financière globale et des conseils sur la gestion des risques;
- 4. Présenter le budget aux représentants des membres;
- 5. Surveiller les activités financières de la Société, et produire les déclarations, conformément aux lois applicables;
- Respecter les principes comptables généralement reconnus dans le cadre de la préparation et de la supervision de la préparation des documents et rapports énumérés ci-dessus;
- 7. Fournir son expertise et sa contribution dans le cadre de l'élaboration des plans financiers/stratégiques et des procédures et des décisions qui auront un effet à long terme sur la viabilité et la stabilité financières de la Société.

## Compétences et connaissances requises :

- 1. Connaissance des exigences réglementaires s'appliquant aux organismes à but non lucratif:
- 2. Grande capacité d'analyse;
- 3. Titre professionnel de comptable (CPA) à jour;
- 4. Capacité d'élaboration et d'analyse de budgets;
- 5. Connaissances en finances:
- 6. Expérience pertinente minimale de trois ans principalement auprès d'un organisme à but non lucratif.